L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux: No 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 23 JUIN 1879

LA CONVENTION.

Séance du Samedi, 21 juin 1879.

M. Wiltz appelle la Convention à l'ordre à 9 h. Présents, 87 membres. Absents, 30 membres dont 7 excusés. M. Wills occupe le fauteuil.

M. Lyons demande à la Convention de prendre sur le vote par lequel l'article 8, concernant les dettes de la cité, fut déclaré fait, afin de reprendre la considération.

A la suite d'une objection de M. Fortier, gênant à l'ajournement, M. Lyons retire sa demande.

M. Bell se dénot des fonctions de chairman du comité de la dette de la ville. Il se plaint d'un manque de considération de la part de la majorité de l'assemblée.

M. Larnaudon espère que M. Bell retirera sa démission. Si, continue le délégué de Plaquemine, il ne le retire pas, et si Plaquemine ne revient pas sur le vote de samedi, je suivrai son exemple, l'existence du comité dépendant beaucoup.

M. Forman, de nom de ses collègues, repousse le reproche de manque de courtoisie. Il espère que M. Bell retirera sa démission, non pas, ajoute-t-il, que je me rend de ceux qui considéreraient à revenir sur le vote d'hier, mais parce que je veux fournir au délégué d'Orléans l'occasion de considérer les propositions qui pourraient lui être faites. Je ne crois pas, cependant, qu'il réussisse à alléger le fardeau qui pèse sur la ville. S'il insiste sur la démission, je demanderai qu'elle soit acceptée.

M. Bonzan, membre du comité dont M. Bell est chairman, exprime l'opinion que le vote d'hier, avant la présentation du rapport, est une atteinte portée à la dignité du comité.

M. Byrne dit qu'on votant contre la demande de M. Bell il n'a pas eu la moindre intention de blesser la susceptibilité d'un collègue pour lequel il a le plus grand respect.

Sur la proposition de M. Blanchard, la question de la démission est laissée à mardi prochain, par un vote de 49 contre 30.

La considération du rapport du comité d'agriculture est renvoyée à lundi.

M. Cushing présente un mémoire par lequel le juge de police de la première Liberté prie la Convention de lui faire diminuer les frais de ses fonctions, actuellement, de revoir un tribunal quelconque du pouvoir de prendre connaissance des causes qui n'entraînent pas les travaux forcés à vie ou à la peine capitale. Sur la motion de M. Stone, le document est renvoyé au comité judiciaire.

Une résolution de M. Lockett, déclarant que la Convention ne s'ajournera pas avant d'avoir accompli son œuvre et offert au peuple une nouvelle constitution, est déposée provisoirement sur le bureau.

La suite du rapport du comité de la taxe est considérée.

Le secrétaire lit l'article 9 :

Aucune propriété ne devra être déclarée insaisissable pour défaut de non paiement des taxes, mais devra être vendue après avoir été mise en vente, de la manière prescrite par la loi, pour une somme suffisante pour payer les taxes publiques dues dessus par une personne ou par le propriétaire qui aura le droit de la posséder, et devra vendre la propriété qui aura été mise en vente, de la manière prescrite par la loi, pour les taxes publiques dues dessus par une personne ou par le propriétaire qui aura le droit de la posséder, lorsque la somme pour laquelle elle aura été mise en vente sera offerte par quelque personne ou par quelque corporation, et ne devra être vendue à aucune autre personne ou corporation, à moins que la somme pour laquelle elle aura été mise en vente ne soit offerte à l'encan pour une somme plus élevée.

M. Carey propose qu'un cas de défaut de forme, la vente soit nulle, et que les frais soient également déclarés nuls. Ils seront ainsi supprimés.

M. Cunningham demande que tout l'article soit effacé.

M. Simon offre un amendement dont le but est de mettre un terme aux frais énormes qui accompagnent les ventes judiciaires. Il propose d'effacer les mots "de la manière indiquée pour les ventes judiciaires" et d'y substituer les mots "de la manière que la Législature indiquera".

M. Wells se prononce fortement pour l'article. Il veut que la vente soit définitive, que l'impôt soit aussi modéré que possible, mais que le contribuable paie quelque chose. Il est opposé à ce qu'un nécessairement de donner une certaine à grossir le nombre des propriétaires qui ne paient pas leurs taxes.

M. Henry (de Natchitoches), propose de renvoyer l'article au comité.

M. Blanchard appuie la motion de M. Henry et l'amendement de M. Simon. La Législature, dit-il, ne pourrait adopter une mesure plus sage que celle qui est indiquée dans la clause.

M. Blanchard demande le rejet de l'amendement du délégué de St-Martin.

M. Henry retire sa motion.

L'amendement de M. Simon est déposé sur le bureau.

M. Cunningham croit que l'article est déplacé, trop sévère, et que les frais qu'il consacrait seraient accablants.

M. Todd partage l'opinion de M. Cunningham. L'article n'est pas à sa place dans une constitution, c'est de la législation spéciale, c'est, en outre, de la cruauté à l'égard des contribuables.

M. Pochè soutient l'article. Les contribuables, dit-il, nécessité de l'ennemi, ne paye rien, pervertit entièrement et régulièrement à la pernicieuse idée d'impôt. Les onze millions de taxes arriérées sont le fruit de la résistance au paiement de la taxe. Les mots d'extrême sévérité et de cruauté sont injustes : la perception d'un impôt exige une certaine sévérité. La clause n'est pas plus rigide que la loi qui a traité aux créanciers et aux débiteurs.

M. Purnage est d'opinion que l'article est le plus sévère qui ait jamais été décrété par la Législature. Il appuie la motion de M. Cunningham.

M. McGloin combat l'idée que la rigidité de la loi amènerait une augmentation du produit de la vente; elle ne ferait que diminuer le nombre des personnes à qui on aura besoin par le vente. L'amendement est en faveur de ceux qui ont la propriété, mais non pas en faveur de ceux qui ne l'ont pas. Il est opposé à la clause.

M. Lyons combat l'article. Il est en faveur de l'amendement de M. Simon.

M. Lott offre d'ajouter à l'amendement de M. Knobloch les mots "ou de levée de disposition". Le délégué de Lafourche accepte la modification.

L'amendement (modifié) de M. Knobloch est rejeté.

M. Guntagham propose d'effacer tout ce qui suit les mots "et la propriété ne pourra pas être vendue." La motion est rejetée.

M. Moore (de Lafourche) offre un amendement qui veut que l'acte de vente définitif par le percepteur soit aux yeux des tribunaux, une preuve prima facie de la validité de la vente. L'amendement est rejeté.

L'article (modifié) est adopté.

L'article 10 :

Le taux devra être déterminé par l'année qui précédera celle dans laquelle les taxes devront être payées dans l'année de la somme de [illegible] sera [illegible] de.

Est adopté.

L'article 11 :

L'année fiscale devra commencer le premier jour de —— et finir le —— jour de ——.

Est la. M. Phelps demande que la considération soit remise au jour de la prochaine séance du comité de la Banque Nationale de Plaquemine; la motion prévaut.

Le quorum lit l'article 12 :

La Législature ne devra faire aucune loi qui autorisera le paiement de taxes exigées dans le but d'améliorer un chemin public.

M. Todd propose d'ajouter à l'article les mots : "destruction générale des réglements illégaux ou autres calamité publique." L'amendement est accepté par un vote de 56 contre 34.

L'article (modifié) est adopté.

L'article 13 :

Un système de levées devra être maintenu dans [illegible]. Une taxe qui ne devra pas excéder un [illegible] pourra être perçue, annuellement, sur [illegible] de la valeur imposable à Plaquemine, [illegible] pour être appliquée exclusivement au nettoiement et à la réparation des levées.

Est la.

M. Moore propose d'effacer tout ce qui suit les mots "un système de levées devra être maintenu dans l'Etat". La motion est rejetée par un vote de 62 contre 37.

M. Ogden fait la motion de substituer les mots "travaux publics" au mot "levées".

M. Land demande que l'article soit effacé.

L'amendement de M. Ogden est rejeté.

M. George propose que la taxe d'un mill ne soit point perçue après le 1er janvier 1884. Sa motion est déposée sur le bureau.

M. Bienvenu demande que le mill provisoire de la taxe de cinq mills. La motion est rejetée.

M. Benham offre un amendement qui déclare que la taxe "devra être" d'un mill. L'amendement est rejeté.

M. Lyons demande que la taxe soit fixée à un demi mill. Une motion de déposer l'amendement sur le bureau est rejetée par un vote de 55 contre 45.

M. Moore offre un amendement qui fixe la taxe à un mill [indépendamment des cinq mills], et en rend la perception annuelle.

A trois heures et quart, la convention s'ajourne à demain, lundi, à 10 heures.

Il faut [illegible] comme d'usage. Quoi! [illegible]

BILLET GAGNANT.—M. L. C. Villard, caissier de la Banque Nationale de Plaquemine, certifie qu'il avait en collection pour le compte de la National Park Bank de New-York, Un Dixième du Billet No 41,161 dans le tirage à numéros simples de la Loterie de l'Etat de la Louisiane du 17 juin, qui a gagné le Cinquième Gros Lot de Vingt Mille Piastres, et que ce montant a été promptement payé en un chèque sur la Louisiana National Bank sur présentation du billet aux bureaux de la Compagnie.

Un chemin de fer [illegible]. La direction du Pittsburg, Cincinnati et St-Louis Railway Company, dans les lignes ci-suivantes: le Route de Fort Wayne, travaille incessamment à les relier, depuis Plaquemine [illegible] Fort Wayne, Indiana, [illegible] Chicago, Illinois, [illegible] Madison, Indiana, [illegible] Louisville, Kentucky, [illegible] Cincinnati, Ohio, [illegible] Pittsburg, Pennsylvanie, [illegible] Philadelphie, Pennsylvanie, [illegible] New-York, [illegible] Boston, Massachusetts, [illegible] Portland, Maine, [illegible] Montréal, Canada, [illegible] Toronto, Canada, [illegible] Detroit, Michigan, [illegible] Chicago, Illinois, [illegible] Milwaukee, Wisconsin, [illegible] Saint Paul, Minnesota, [illegible] Omaha, Nebraska, [illegible] Cheyenne, Wyoming, [illegible] Ogden, Utah, [illegible] Virginia City, Nevada, [illegible] Sacramento, Californie, [illegible] San Francisco, Californie, [illegible] Portland, Oregon, [illegible] Victoria, Colombie Britannique, [illegible] Sitka, Alaska, [illegible] Yokohama, Japon, [illegible] Shanghai, Chine, [illegible] Hong Kong, Chine, [illegible] Singapore, Malacca, [illegible] Penang, Malacca, [illegible] Calcutta, Inde, [illegible] Bombay, Inde, [illegible] Aden, Arabie, [illegible] Suez, Egypte, [illegible] Alexandrie, Egypte, [illegible] Malte, [illegible] Gibraltar, [illegible] Londres, Angleterre, [illegible] Paris, France, [illegible] Berlin, Prusse, [illegible] Vienne, Autriche, [illegible] Constantinople, Turquie, [illegible] Athènes, Grèce, [illegible] Rome, Italie, [illegible] Naples, Italie, [illegible] Florence, Italie, [illegible] Milan, Italie, [illegible] Turin, Italie, [illegible] Genève, Suisse, [illegible] Lyon, France, [illegible] Marseille, France, [illegible] Barcelone, Espagne, [illegible] Madrid, Espagne, [illegible] Lisbonne, Portugal, [illegible] Porto, Portugal, [illegible] Cadix, Espagne, [illegible] Gibraltar, [illegible] Tanger, Maroc, [illegible] Mogador, Maroc, [illegible] Fez, Maroc, [illegible] Oran, Algérie, [illegible] Alger, Algérie, [illegible] Tunis, Tunisie, [illegible] Tripoli, Tripolitaine, [illegible] Benghazi, Tripolitaine, [illegible] Alexandrie, Egypte, [illegible] Le Caire, Egypte, [illegible] Suez, Egypte, [illegible] Aden, Arabie, [illegible] Bombay, Inde, [illegible] Calcutta, Inde, [illegible] Singapore, Malacca, [illegible] Hong Kong, Chine, [illegible] Shanghai, Chine, [illegible] Yokohama, Japon, [illegible] Victoria, Colombie Britannique, [illegible] Sitka, Alaska, [illegible] Portland, Oregon, [illegible] San Francisco, Californie, [illegible] Sacramento, Californie, [illegible] Virginia City, Nevada, [illegible] Ogden, Utah, [illegible] Cheyenne, Wyoming, [illegible] Omaha, Nebraska, [illegible] Saint Paul, Minnesota, [illegible] Milwaukee, Wisconsin, [illegible] Chicago, Illinois, [illegible] Detroit, Michigan, [illegible] Toronto, Canada, [illegible] Montréal, Canada, [illegible] Portland, Maine, [illegible] Boston, Massachusetts, [illegible] New-York, [illegible] Philadelphie, Pennsylvanie, [illegible] Pittsburg, Pennsylvanie, [illegible] Cincinnati, Ohio, [illegible] Louisville, Kentucky, [illegible] Indianapolis, Indiana, [illegible] Chicago, Illinois, [illegible] Saint Louis, Missouri, [illegible] Kansas City, Missouri